



Communiqué commun après l'audience à la préfecture du 8 décembre

« Valenton : gagnons le retrait du projet de Cité éducative !

Rassemblement jeudi 16 décembre à 12H devant la mairie de Valenton

Une délégation composée d'une collègue enseignante de Valenton et de représentant.e.s de la FSU, de la FNEC-FP FO, et de la CGT, a été reçue par le préfet délégué à « l'égalité des chances » mercredi 8 décembre.

La délégation a porté le mandat de l'assemblée générale de grève, explicité en détail les raisons de notre mobilisation, demandé le retrait du projet de cité éducative à Valenton et en conséquence réaffirmé que nos organisations syndicales refuseraient de participer aux différents groupes de travail visant à sa mise en œuvre.

Elle a développé les arguments suivants :

- ☞ Plus de 75 % des enseignant.e.s écoles et collèges de la ville ont fait grève jeudi 2 décembre pour le retrait du projet de cité éducative à Valenton ;
- ☞ Les cités éducatives font partie d'un ensemble de mesures visant à remettre en cause l'existence de la carte des REP et au-delà le caractère national de l'école publique ;
- ☞ La Cité éducative prévoit une véritable mise sous tutelle des écoles primaires par le principal du collège : ce que la mobilisation des enseignant.es et des parents avait obtenu en 2019 avec le retrait par la grande porte des EPSF de la loi Blanquer, le ministre tente de le faire revenir par la fenêtre avec les Cités éducatives !
- ☞ Les enseignant.e.s du premier degré refusent que les postes de directeurs d'école soient profilés au mouvement ; ils souhaitent que l'IEN, garant de l'application des textes nationaux, reste leur supérieur hiérarchique.
- ☞ Les enseignant.e.s refusent de se retrouver sous la tutelle d'une troïka composée du principal de collège, du Maire et du préfet. Avec la Cité Educative, ce n'est plus l'école qui est au centre des apprentissages, mais les « Territoires apprenants » dont l'école n'est qu'un des « partenaires ».
- ☞ Les enseignant.e.s demandent des moyens supplémentaires pour l'Ecole publique et en

particulier les REP (recrutements d'enseignant.e.s pour baisser les effectifs et remplacer les enseignant.e.s absent.e.s, recrutements de médecins scolaires, de psychologues scolaires, d'enseignant.e.s spécialisé.e.s membres du RASED).

☞ Les enseignant.e.s refusent l'intervention d'officines privées dans les établissements scolaires, ils souhaitent rester les seuls responsables de l'enseignement destiné à leurs élèves.

Le préfet a répondu qu'il relayerait nos inquiétudes concernant le profilage des postes de directeurs.trices et l'absence de l'IEN dans la « troïka » dirigeant la cité éducative.

Cependant, lorsque la délégation lui a demandé a minima de surseoir à la mise en place de la cité éducative de Valenton, compte-tenu du climat tendu entre la municipalité d'une part et les enseignant.e.s et les parents d'autre part, le préfet a répondu qu'il serait dommage que les élèves de Valenton ne bénéficient pas des subventions octroyées par le gouvernement pour ce dispositif.

De son côté, le Maire de Valenton semble décidé à passer en force contre l'avis des enseignants et des parents ; il n'a pas respecté son engagement de recevoir une délégation intersyndicale cette semaine, nous proposant de ne nous recevoir que le 17 décembre à 19H30 alors que les congés scolaires auront déjà commencé !

- **Face à l'obstination du Maire,**
- **Face à son refus de recevoir une délégation intersyndicale avant les vacances,**
- **Pour réaffirmer notre exigence du retrait du projet de cité éducative à Valenton,**

**Nous vous proposons de nous rassembler à nouveau
jeudi 16 décembre à 12H devant la mairie**

afin d'exiger qu'une délégation soit reçue par Monsieur le Maire.

**Nous vous proposons également de diffuser massivement aux
parents d'élèves une lettre appelant à ce rassemblement.**